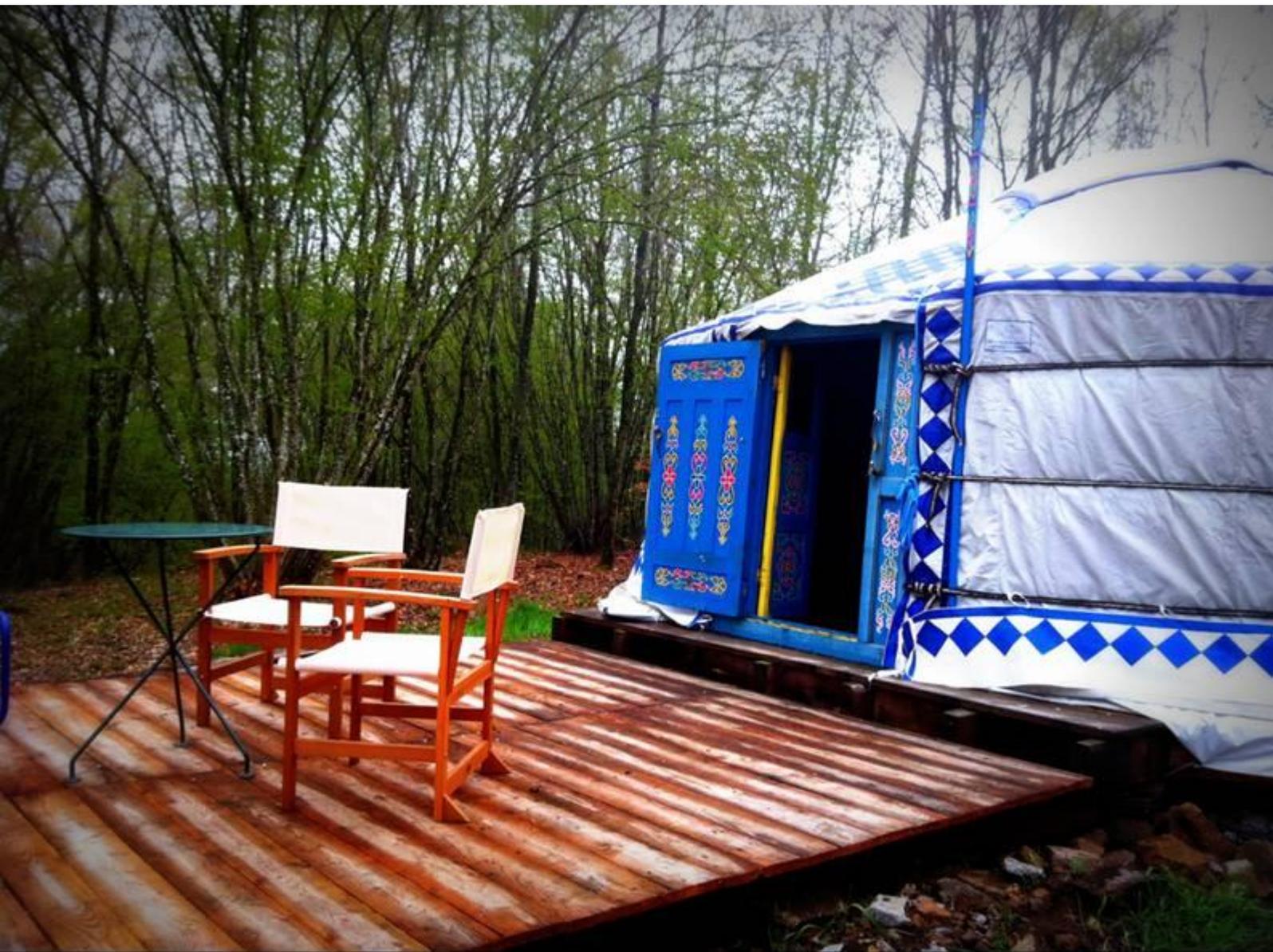
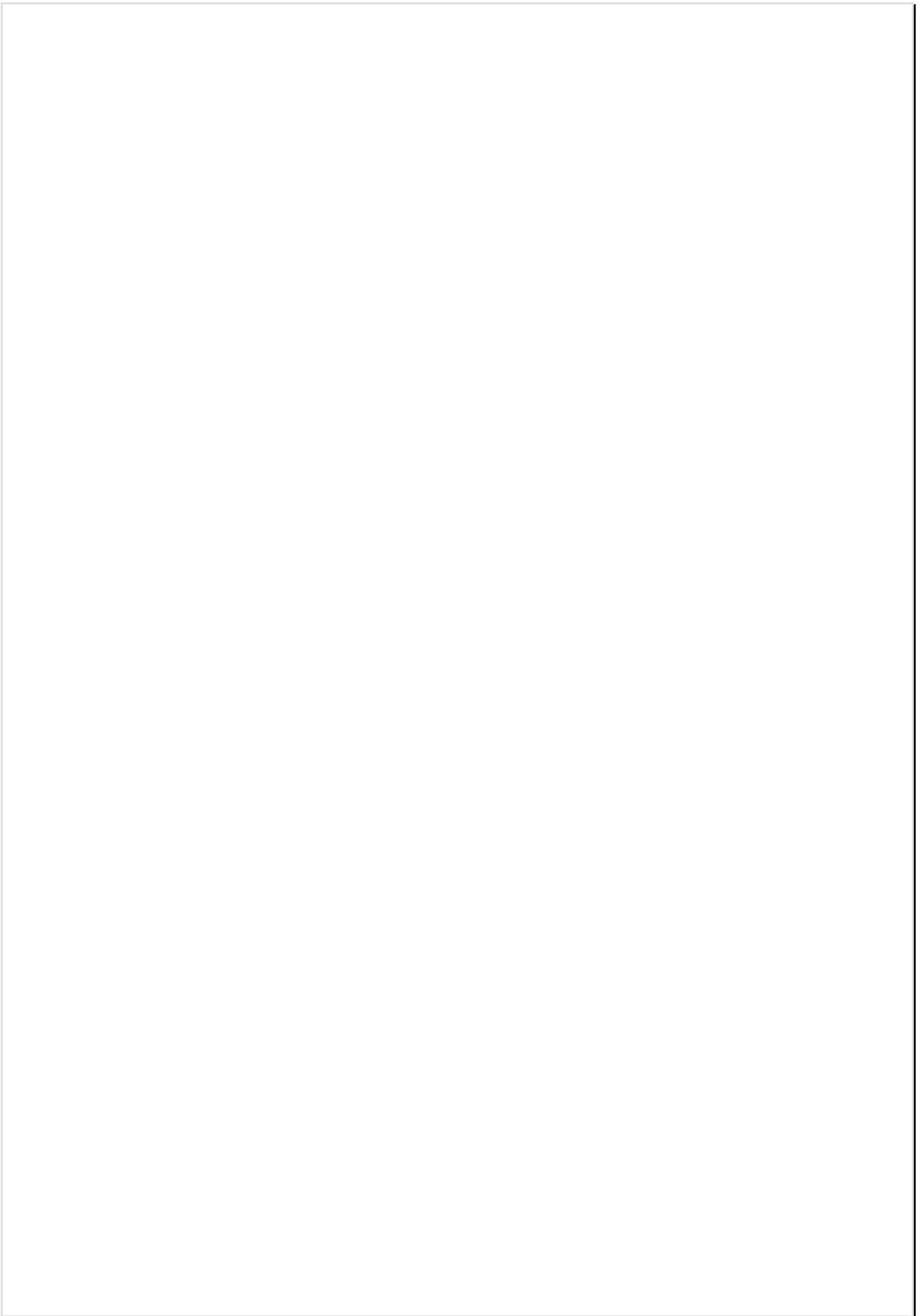


# LE SANT Ô PRIO



## La petite yourte de Montignat



## **Le Mot du Maire,**

C'est avec plaisir que je reviens vers vous en cette fin d'année 2012 pour vous présenter notre sixième Bulletin Municipal qui permet au conseil municipal et aux associations de retracer leurs activités de l'année écoulée et leurs projets.

Cette année, la Municipalité a concentré l'essentiel de ses interventions sur la voirie, à des travaux d'entretien dans un des logements de l'ancien presbytère, ainsi qu'au changement de la chaudière de l'école et à la réfection de l'entourage du monument aux morts.

L'année 2013, malgré les restrictions budgétaires dues à la diminution des dotations et subventions, verra se poursuivre nos engagements tant au niveau de l'investissement que de l'entretien du patrimoine :

Rénovation d'une partie de l'église, pour laquelle nous avons obtenu une aide de l'Etat de 13 353 € (soit 25% du montant des travaux), la participation du Conseil général à hauteur de 8 000 € et l'aide et le soutien de la fondation du patrimoine.

Poursuite de l'entretien dans les bâtiments communaux et comme chaque année travaux de voirie.

Les priorités seront définies en conseil municipal, lors du vote du budget, en fonction de nos finances.

Je tiens à remercier mes adjoints qui me secondent et m'aident tout au long de l'année mais également les conseillers municipaux, les membres du CCAS, nos employés municipaux, ainsi que toutes celles et ceux qui, au quotidien, s'impliquent dans des missions, entreprennent des activités diverses, travaillent et font vivre la Commune : les artisans, les enseignantes, les dirigeants et bénévoles des associations.

Je salue tous les nouveaux habitants qui viennent s'installer chez nous. Je leur souhaite la bienvenue et me réjouis de leur arrivée sur la commune de Saint-Alpinien car ils contribuent à son dynamisme.

En cette fin d'année, je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de Noël et au seuil de l'année 2013 je vous adresse ainsi qu'à toutes les personnes qui vous sont chères tous mes vœux de bonheur et de bonne santé. Je présente tous mes vœux de prompt rétablissement à nos malades et j'ai une pensée toute particulière pour ceux qui ont perdu un être cher dans l'année.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau bulletin et vous demande de ne pas hésiter à me faire part de vos suggestions et remarques.

**Bonne année à tous, Évelyne CHABANT**

## TRAVAUX REALISES – ANNEE 2012

TRAVAUX	TOTAL T.T.C.	SUBVENTIONS	T.V.A. RECUPERABLE 15,482%
<b><i>CANTINE/SALLE POLYVALENTE</i></b>			
Lave-linge (M. GIRAUD)	369,25 €		57,17 €
<b><i>ÉCOLE</i></b>			
Réparation alarme (M.PINALIE)	473,62 €		73,17 €
chaudière à condensation (M.CHOSSON)	6 290,96 €		973,97 €
<b><i>TRAVAUX EFFECTUES PAR L'EMPLOYE COMMUNAL DANS LOGEMENT 1ER ETAGE</i></b>			
Peinture + revêtement de sol PVC dans la Cuisine	709,92 €		109,91 €
Évier + meuble pour cuisine, Cabine de douche, meuble Salle de bains, lavabo	735,27 €		113,83 €
Travaux de plomberie et de chauffage (M.CHOSSON)	649,45 €		100,55 €
<b><i>SALLE POLYVALENTE</i></b>			
Achat d'un extincteur	118,40 €		18,33 €
<b><i>MAIRIE</i></b>			
Achat d'une imprimante (M.JAGAILLE)	177,00 €		27,40 €
Aménagement Parking devant ancienne Mairie + chemin bois de la Chaumette : (M.MARTIN-PINET)	1 183,19 €		183,18 €
<b><i>VOIRIE : (LA COLAS)</i></b>			
Patte d'Oie V.C. 8 et village de Montignat	11 498,35 €		1 780,17 €
V.C. 108 (partie) Le Bacaud	6 637,80 €	FDAEC : 5761,00 €	1 027,66 €
Curage de fossé à La Chaumette	154,28 €		23,89 €
Curage de fossé au Montépioux	264,85 €		41,00 €
<b><i>PART SYNDICAT HARMONISATION RPI SAINT-ALPINIEN, SAINT-AMAND ET SAINT-MAIXANT :</i></b>			
<b><i>CONTINGENT INCENDIE</i></b>	<b>9 130 €</b>		

### Entretien de chemins ruraux :

Comme chaque année, suite aux demandes des utilisateurs, des camions de tout venant ont été livrés pour un entretien ponctuel de chemins pour un montant total de 2 715,93 €.

**Nous tenons à remercier les usagers qui ont assuré la mise en place de ces matériaux.**

Des travaux d'entretien de voirie (rebouchage de petites tranchées, de trous et nids de poules sur des chaussées déformées) ont été effectués par l'employé sur toute la Commune ; montant de la fourniture d'enrobé à froid : 1 277,60 €.

### **Monument aux Morts :**

L'employé communal a nettoyé le monument aux morts et remplacé la bordure en bois qui retenait les gravillons blancs tout autour de celui-ci par une bordure en béton coloris « brique » choisie par les conseillers municipaux.

### **Amendes de police :**

Au titre de l'année 2012, la Commune bénéficie d'une recette de 1 000,00 euros procurée par les amendes de police. Cette somme va être affectée, comme il se doit, à l'achat de divers panneaux de signalisation. Des demandes de devis sont en cours.

### **Quelques décisions du conseil municipal :**

#### **Taxes communales et Subventions - Réunion du 09 mars 2012 :**

Les taux des taxes communales sont restés inchangés par rapport à l'année 2011 soit :

Taxe d'Habitation : 7,70 % - Taxe Foncier Bâti : 10,58 % - Taxe Foncier non Bâti : 40,63 %

#### **Le montant des subventions versé aux associations communales est identique depuis plusieurs années soit :**

A.C.C.A. : 350,00€ - Anciens Combattants : 350,00€ - « Les bons vivants de Planet » : 350,00€ - « Les fripouilles » : 150,00€ - C.C.A.S. : 2 500,00€ - la coopérative scolaire : 450,00€.

#### **Réfection Chemin de la Noneix - Réunion du 06 juillet 2012 :**

Des travaux de débardage étant en cours, Madame le Maire a demandé à chaque conseiller de bien vouloir se prononcer sur l'opportunité d'effectuer les travaux de voirie envisagés sur la route de la Noneix cette année ; deux parmi les huit membres présents sont favorables à l'exécution des travaux tout de suite en précisant que ce n'est pas le marchand de bois qui doit décider de nos travaux (MM. Claude LEPRINCE et Serge CARRIER) ; elle même et les cinq autres membres (MM. Joël RICHIN, Jean-Luc VERONNET, Bernard ALLOCHON, Mmes Nicole BILLEGA et Agnès CHABANT) estiment que dans l'intérêt général, le coût prévisionnel de cet aménagement étant de 24 000 euros, il paraît judicieux de reporter ces travaux afin d'éviter à la Commune, et donc aux contribuables, une dépense importante pour une route qui serait dégrader dans l'année qui suit.

En effet le revêtement prescrit pour une circulation normale, n'est pas conçu pour que des gros engins circulent et fassent des manœuvres sur cette voie fraîchement refaite.

#### **Cimetière - Réunion du 19 octobre 2012 :**

Madame le Maire a demandé à l'employé communal, après accord du concessionnaire, de couper des arbustes sur un emplacement au cimetière qui étaient en train de dégrader les tombes avoisinantes. Afin d'éviter toutes sources de dégradation, elle donne lecture d'un arrêté qu'elle vient de prendre concernant l'interdiction de plantation d'arbustes en pleine terre. Celui-ci est affiché à la Mairie et au cimetière.

#### **Dénomination des rues du bourg – Réunion du 23 novembre 2012 :**

Le travail concernant la numérotation des maisons de la Commune effectué par une commission composée de Nicole BILLEGA, Évelyne CHABANT, Claude LEPRINCE et Jean-Luc VERONNET vient de se terminer ; le conseil municipal a dénommé les rues du bourg comme suit :

Rue du Bel Air, Rue des Étangs, Grande Rue, Impasse du Cartou, Rue de l'Oratoire et Impasse de l'École.

La pose des numéros et des plaques interviendra prochainement.

## S.D.E.C. : - SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES ENERGIES DE LA CREUSE -

Les renforcements des réseaux de distribution d'énergie électrique en zone rurale sont financés par le **FACE** « **Fonds d'Amortissement des Charges d'Électrification** » (65%) et par le **SDEC** (35%).

Ces travaux visent à l'amélioration de la qualité de la distribution d'énergie électrique par la création de postes de transformation ou par le changement de section des câbles basse tension existants (en aérien ou en souterrain). Ils doivent permettre de faire face aux augmentations de puissances d'abonnés déjà raccordés ainsi qu'aux besoins de nouveaux clients.

L'ensemble des réseaux basse tension sont systématiquement reconstruits en câble torsadé.

### Rapport d'activités 2011 sur notre commune :

- Le Mazelon – Les Étangs de Chevillat : 45 000,00 €
- Planet : 52 500,00 €

Chantiers traités en 2012 ou programmés prochainement : le bourg, les villages du Poirier, de Puyboube, de Montignat et de la Vedrenne,



Terrassement • Assainissement  
TP • Voirie

Électricité Industrielle & Bâtiment  
Installation Photovoltaïque

Route de Chénéraillles - 23130 SAINT CHABRAIS  
**05.55.62.77.38**



Construction de réseaux de distribution d'énergie  
Éclairage public



**GARAGE JF DESREBOILLES**  
vente autos et agricole neuf et occasion Agent ISUZU  
PUYBOUBE-SAINT ALPHEM 05 55 83 31 64 - 06 82 81 59 71

- ▶ spécialiste 4 X 4
- ▶ réparation à domicile
- ▶ auto/agricole
- ▶ toutes marques
- ▶ remorquage auto
- ▶ vente de pneumatiques
- ▶ vente neuf et occasion 4x4 toutes marques



**CARRIÈRES DE CLAIRAUX**

Domaine de la Riente Borie  
Tél: 05 55 66 91 29 - Fax: 05 55 66 90 20  
Email: carrieres.feytiat@wanadoo.com  
www.carrieresdefeytiat.com

SABLES - GRAVILLONS - TOUT VENANTS

Sites d'exploitation  
CLAIRAUX 23500 FELLETIN -  
VALAIZE 23140 JARNAGES -  
SANNEGRAND 23190 SAINTSILVAIN-BELLEGARDE -



Une quarantaine de personnes se sont retrouvés le 15 janvier 2012 autour d'un savoureux menu :

**Feuilletés d'escargots, Flétan à la crème, Le trou de Sant Ô Prio, Pavé de bœuf sauce forestière, Salade, Fromages, Assiettes gourmandes, Fruits.**

L'après midi s'est prolongée au son de l'animation musicale de **Jean-Jacques BOUCHET**, tout en laissant à chacun la liberté de partager quelques propos avec les autres personnes présentes et de se retrouver entre amis.

Des paniers de fruits et de chocolats ont été distribués aux personnes de plus de quatre-vingts ans qui n'ont pas pu participer aux repas.



Ceux-ci sont chaque année invités à partager ce moment de convivialité tout en ayant à leur côté les conjoints ou conjointes qui, n'ayant pas l'âge requis, peuvent y participer moyennant une participation.

Le prochain rendez-vous pour le traditionnel repas des aînés est fixé le 20 janvier 2013 ; c'est l'occasion de se rencontrer, de se parler et de passer un bon moment tous ensemble. Vous pourrez chanter et danser au son de l'accordéon de Jean-Marie Couegnat.

### Hommage :



Une pensée émue pour Jean-Jacques BOUCHET qui est décédé brutalement cette année à seulement 53 ans ; marié à une fille de notre commune, Isabelle TROUBAT, il était père de deux enfants, Étienne et Laura.

Une pensée également pour René MIGOT, Paul VIGNERON (compagnon d'Odette DUPLET) et Daniel DUPRAS, qui viennent également de nous quitter ; ils étaient toujours présents aux manifestations du C.C.A.S.

## Repas animé par le club de country de Champagnat :

Il régnait une ambiance joyeuse et festive lors du repas estival organisé par le C.C.A.S. Le 30 août à la Salle polyvalente.



L'après-midi a été animée par le **Club de Country de Champagnat** et s'est déroulée dans une ambiance très chaleureuse. Nous avons pu apprécier leur talent et notamment celui d'Annie, membre du C.C.A.S.



Un grand merci à ces danseuses qui ont été très applaudies et tout particulièrement Adeline, qui est déjà une vraie pro.

## REVISION LISTE ELECTORALE 2012/2013

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année sur les listes électorales mais l'inscription ne sera valable que pour le 1er mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales).

**Pour pouvoir voter à compter du 1<sup>er</sup> mars 2013, les demandes d'inscription doivent être effectuées en mairie**

### AVANT LE 31 DECEMBRE 2012.

La révision est en cours. Les personnes ne figurant pas sur une liste ou ayant changé de domicile ou de résidence **doivent solliciter** leur inscription avant le 31 décembre. Les jeunes ayant 18 ans avant le 28 février 2013, doivent téléphoner ou venir en mairie vérifier si leur inscription a bien été enregistrée par l'INSEE.

Pour vous inscrire, il vous suffit de vous rendre à la mairie, muni de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent.

**Les ressortissants européens domiciliés sur la commune peuvent également faire cette démarche dans les mêmes conditions. Ils peuvent être électeurs pour les scrutins concernant les élections européennes ou les municipales**

## RECENSEMENT

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site [www.mon.service.public.fr](http://www.mon.service.public.fr) (en se créant un espace personnel)

**Cette démarche doit s'effectuer le mois de leur seizième anniversaire et dans les trois mois suivants.**

La mairie vous remettra une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver dans l'attente de la convocation à la journée Défense et Citoyenneté (ex JAPD)

L'attestation de recensement vous sera réclamée pour l'inscription à la conduite accompagnée, ou tous examens ou concours.

Pour toutes questions vous pouvez prendre contact au :

CENTRE DU SERVICE NATIONAL

88, rue du pont Saint Michel

87000 LIMOGES

Téléphone : 05.55.12.69.71 ou 05.55.12.69.74

Site internet : [www.defense.gouv.fr](http://www.defense.gouv.fr) rubrique JDR (journée défense et citoyenneté)



## Les assistantes Maternelles de la Commune :

- ✓ Madame ARVIS Catherine, Le Bacaud – Tél: 07.70.54.10.31.
- ✓ Madame MALLET Josiane, Planet – Tél: 05.55.66.86.73.
- ✓ Mademoiselle REDON Valérie, Chez Ruchon – Tél: 05.55.83.30.73.

## Nos Artisans :

- Charpente bois : Vivien BARDET Le Grimaudeix.
- Charpente Métallique : SARL L.M.L. Vincent LAURENT La Chaumette.
- Entreprise de bâtiment : Paul RANDS La Noneix.
- Mécanique auto et agricole : Jean-François DESREBOULES, Puyboubé.
- Tailleur de pierres : Vincent ESTAQUE, Puyboubé.
- Travaux Forestiers : Michel LONGY La Croix la Vedrenne.
- Coiffure à Domicile : Madame JANEX LEFORT, Puyboubé.
- Menuiserie, construction bois, fenêtres : SCI de Vieillasfonds
- Produits d'entretien et aménagement habitat : BHS Yannick DOUYSSARD Les Etangs de Chevillat

## NAISSANCES



- ✓ Jade GUILLOT le 11 janvier, fille de Jacques GUILLOT et Charlotte JANEX-LEFORT domiciliés au Crouzat.
- ✓ Mélia LAURENT le 07 juillet – fille de Vincent LAURENT et Elodie FAURE, domiciliés à la Chaumette.

**Félicitations aux heureux parents et plein de bonheur aux bébés**

## BONHEUR



Pas de mariage cette année

**Allianz** 

TOUTES ASSURANCES - PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS

**Franck DECELLE** 54 Grande Rue - 23200 AUBUSSON

Agent Général **05 55 66 11 95**

Orias n° 07022119 [franck.decelle@agents.allianz.fr](mailto:franck.decelle@agents.allianz.fr)

**SARL QUALI-PRIM**

**FRUITS, LEGUMES, VINS, FROMAGES**

Compositions de paniers ...

**Angelique et Morgan**

Place Espagne  
23200 Aubusson  
06.12.93.21.84



## **DECES**

- ✓ Monsieur George MALTERRE décédé le 05 août 2012 (Montignat)
- ✓ Monsieur Bernardin MALTERRE décédé le 08 août 2012 (Le Mazelon)
- ✓ Monsieur René MIGOT décédé le 10 novembre 2012 (Le Grimaudeix)
- ✓ Monsieur Daniel DUPRAS décédé le 12 décembre 2012 (Planet)

Transcription de décès :

- ✓ Monsieur René MOURLON décédé le 19 avril 2012

Ont été inhumés au cimetière de notre commune :

- ✓ Madame Marguerite BEDNARZ née LAVERGNE, décédée le 08 janvier 2012, Aubusson.
- ✓ Monsieur Jean PEINTURIER, décédé le 05 avril 2012, Guéret.
- ✓ Monsieur Marcel MEGE, décédé le 15 juillet 2012, Bosroger.
- ✓ Monsieur Edouard DOMENSKI, décédé le 31 mars 2012, La Chaussade.
- ✓ Madame Jeanine BAUDY née PALLEZ, décédé le 04 septembre 2012, Aubusson.

**Une pensée émue à ceux qui nous ont quittés et à leurs familles.**

## **BIENVENUE & WELCOME**

- ✓ Monsieur et Madame Eric MASCRIER et leurs 3 fils, Puyboubé.
- ✓ Monsieur Julien RICHIN, le Bourg.
- ✓ Monsieur Franck PARMENTIER et Christine RAMBERT et leurs 2 filles, Puyboubé.
- ✓ Monsieur Franck PLAZANET et sa fille, Puyboubé
- ✓ Madame Isabelle COUPE et ses 2 fils, Planet.
- ✓ Monsieur Philippe TANGARA et Madame Pascale MAGNOLE, Planet.
- ✓ Monsieur Benjamin FOUGEROL et Mademoiselle Aurélie MARCEAU, Le Bourg.
- ✓ Monsieur Sébastien RONDIER, Mme Magali GAUMET et leurs 2 enfants, Planet.
- ✓ Monsieur Muhammed ARSLAN, Madame Vanessa GROSSET et leurs 3 enfants, Puyboubé.

## **NOUVEAUTE SUR LA COMMUNE - « PRÊT A LIRE » :**

Trois de nos administrés qui ont effectué des dons de livres pour adultes et enfants à la Commune, tiendront bénévolement, une permanence en Mairie, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedis de chaque mois, salle du conseil municipal.

Toute personne intéressée pourra, à ces moments là, emprunter gratuitement le ou les ouvrages souhaités.

**Première permanence : le samedi 4 février 2013.**

### **Contacts :**

Mesdames Annie ROUINA (05.55.67.34.54), Nicole BILLEGA (06.71.79.18.55) ou Estelle CHAULET (06.85.70.90.79).

**Toutes nos félicitations pour cette belle initiative.**

## **NOTRE ECOLE**

Nous vous présentons l'ensemble des travaux que nous avons menés cette année avec nos maîtresses.

Comme chaque année, nous avons assisté aux projections de films proposés par École **et Cinéma** (Le bonhomme de neige et Pierre et le loup).

Nous avons rencontré la chorale Cantate en Fa d'Aubusson et nous avons appris un chant commun, que nous avons présenté lors de notre kermesse de fin d'année.

Nous avons participé au **concours Etamine de l'OCCE** en tant qu'écrivains avec la **réalisation d'un livre** « Les aventures de Mathieu ».



En mai, nous nous sommes rendus au **lycée agricole d'Ahun** où les étudiants nous ont présenté leurs élevages d'animaux lors d'une journée intitulée « **Agri 'culturelles** ».

L'année scolaire s'est terminée par un voyage à **Paléopolis** dans l'Allier, le 2 juillet. Nous avons joué les apprentis paléontologues et découvert une exposition sur les dinosaures.



Après la pause estivale, la nouvelle année scolaire a débuté par une sortie au **théâtre Jean Lurcat d'Aubusson**. Nous avons assisté à un spectacle de marionnettes intitulé « Après-midi d'un foehn ».



Dans le cadre de la semaine du goût, chaque classe a réalisé une recette que nous avons dégustée ensemble : flognarde aux poires pour la classe de grande section / CE1, et tarte à la citrouille pour les CP / CE2.



Après les congés de la Toussaint, nous sommes allés à La Souterraine pour voir une exposition de la Cité des Sciences de Paris, sur le thème de l'eau.



Afin de fêter Noël, l'association de parents d'élèves des écoles du RPI « **les Fripouilles** » va nous offrir un spectacle interactif « Le monde secret du Père Noël », le mardi 11 décembre après-midi à Saint Maixant.

Enfin, nous terminerons l'année par un repas de Noël et peut-être... le passage du Père Noël (si tous les enfants ont été bien sages !).

Les élèves de l'école

## **Roule.... Roule.... Roul'doudou !**

Depuis 2005, vous avez peut-être vu quelque part sur les routes, circuler ce drôle de véhicule bariolé de dessins d'enfants et portant le doux nom de « **Roul'Doudou** ».

Il sillonne les petites routes verdoyantes de la campagne du Sud creusois depuis quelques années

Mais à quoi sert-il et que transporte-t-il ?

A son bord, deux animatrices, Sophie et Magalie, se relaient un **vendredi matin sur deux\* (entre 9h00 et 11h30)**, à la **salle Polyvalente de Saint-Alpinien**, pour déballer ce camion et sortir une multitude de jeux et activités pour les bambins, accueillis à l'occasion d'un atelier d'éveil avec leurs parents et/ou leurs assistantes maternelles.

**Le RAM est un espace de rencontre, d'animation et de socialisation pour les enfants, âgés de 0 à 6 ans.**

**Les ateliers d'éveil** sont conçus comme un lieu ouvert à tous, où les enfants viennent accompagnés, sans inscription préalable, découvrir un nouvel environnement et les trésors du Roul'Doudou, partager un moment de jeux librement, nouer des relations avec d'autres enfants, d'autres adultes et participer ou non à divers activités (*créatives, artistiques, psycho-motrices...*). Ponctuellement, des animations spécifiques sont proposées sur ces temps d'atelier, comme le Babygym, une approche du livre et des histoires en partenariat avec la Médiathèque inter-communale, ou encore de l'éveil musical, et bien d'autres activités naissant au gré des besoins et envies de chacun.

Le Roul'Doudou, c'est aussi un lieu d'information et de partage aussi bien pour les parents que pour les assistantes maternelles. Un moment de détente où règne la convivialité.

Les assistantes maternelles peuvent s'y informer sur leurs droits et obligations, sur les conditions d'agrément, sur leur convention collective, sur les formations qui leur sont destinées et surtout échanger sur leur pratique professionnelle.

Les parents peuvent obtenir tous renseignements utiles dans recherches d'un mode de garde et dans leurs démarches pour employer une assistante maternelle (droits, contrat de travail, mensualisation...).

Pour cela, **une permanence administrative** est également leurs assurée par les animatrices, **dans le local d'Aubusson au Pôle Enfance de 14h à 17h chaque mercredi et vendredi.**

Alors retenez, qu'un Relais Assistante Maternelle est **un service de proximité gratuit**, qui vous est également ouvert à vous parents, que vous soyez ou non habitant de la Communauté de communes, car la richesse du Roul'Doudou se construit bien au-delà des frontières administratives.

Si vous ne le connaissez pas encore, n'hésitez pas à pousser votre curiosité, le Roul'Doudou vous y attends un vendredi matin sur deux.



Pour tous renseignements et pour se procurer le programme des ateliers, contacter :  
Sophie Plançon et Magalie Leroux  
RAM « Rou'l'Doudou » 10 avenue de la République – 23 200 AUBUSSON  
Tel : 05.55.67.55.61 – Email : [rouldoudou23@orange.fr](mailto:rouldoudou23@orange.fr)

\*: calendrier des animations disponible en mairie, au local du RAM à Aubusson, lors des ateliers d'éveil.

## **Les Fripouilles :**

Encore une saison bien remplie pour les Fripouilles! Nous avons commencé les festivités le 10 décembre 2011 par Noël avec un spectacle dynamique qui a amusé autant les grands que les petits. Puis nous avons organisé notre repas annuel le 31 mars, repas qui nous permet, par ailleurs, de financer les autres manifestations. Nous remercions toutes les personnes qui restent fidèles à ce rendez-vous. Enfin, nous avons achevé la saison par la kermesse où la chorale “ Cantate en fa “ est venue chanter en coeur avec les élèves du R.P.I.

Cette année, nous finançons le spectacle de Noël qui aura lieu le 11 décembre. Par la suite, nous espérons pouvoir animer un carnaval le 09 février et enfin le repas le 1er juin. La présidente des fripouilles remercie tous les bénévoles actifs qui donnent de leur temps pour les écoles depuis le début de l'association ainsi que toutes les personnes qui l'aident par leur présence chaque année.

**Les fripouilles présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2013.**

## **Les bons vivants de Planet**

Comme depuis trois ans maintenant, le 25 août dernier, l'association a organisé la fête de la batteuse à Planet. Cette dernière s'est déroulée sur la journée avec un vide grenier, une exposition-démonstration de matériels, fabrication de pains, animation folklorique par le groupe « La Charraud », restauration sur place.

Cette journée s'est terminée par la traditionnelle soirée Pot-au-feu animée par l'orchestre Cortése.

Nous remercions tous les visiteurs, exposants, bénévoles ayant contribué à la réussite de cette journée. Nous espérons vous retrouver toujours aussi nombreux le dernier samedi d'août 2013.

Bonnes fêtes à tous et bonne année 2013.

Le président et ses membres



## **Comité d'animation**

Durant plusieurs années, Saint-Alpinien avait un comité d'animation dynamique dont les membres et les bénévoles ne comptaient pas leur temps pour animer notre Commune.

Des vide greniers, des repas dansants étaient organisés chaque année et connaissaient un vif succès ; malheureusement, compte tenu du manque de participants au sein de l'association, lors de la dernière Assemblée générale extraordinaire en date du 7 mai 2010, le comité a décidé la mise en sommeil de l'association ; celle-ci est toujours enregistrée en Sous-préfecture et possède un compte créditeur de 2718.42 euros.

**Aujourd'hui, la municipalité lance un appel à des personnes qui seraient intéressées pour reprendre le flambeau et faire renaître un nouveau comité.**

## **A.C.C.A.- de Saint Alpinien**

Le Mot du Président : Patrick LACROIX

Comme l'année précédente, le bureau n'a pas changé :

-Vice-président : Florian VEYSSET

- Trésorier : Joël RICHIN

- Secrétaire : Romain LOULERGUE

L'ACCA continue ses activités avec quatre lâchés de faisans ainsi que dix lièvres

Plus la régulation des chevreuils ainsi que la destruction des nuisibles

L'ACCA vous souhaite de bonnes fêtes et une bonne année 2013

**Section des anciens Combattants et victimes de guerre affiliée à l'Union Fédérale :**  
**Président Claude MARSAUD**

Comme chaque année, nous avons rendu hommage à nos morts pour la France :

- **19 mars, fin des combats en Algérie.**
- **8 mai, Armistice 1939-1945.**
- **11 novembre, fin de la guerre 1914-1918 ; cette année, nous rendions hommage aux victimes de tous les conflits.**

Nous nous réjouissons que le **19 mars** soit enfin reconnu comme la date officielle de la fin des combats en Algérie. Nous ne célébrons pas la victoire des uns et des autres, mais la mémoire de nos camarades disparus.

Nous remercions Madame le Maire et son conseil municipal pour l'attention qu'ils portent à notre monument aux morts : entretien et réfection de son entourage.

Remerciement à notre ami Franck, toujours fidèle pour exécuter les différentes sonneries au cours des commémorations.

Nous souhaitons une meilleure santé à nos camarades malades et adressons une Bonne Année à tous pour 2013.

\*\*\*\*\*

**11 novembre 2012, message de la section de Saint-Alpinien de l'union fédérale des anciens combattants et victimes de guerre de tous les conflits :**

Mes chers amis, ensemble nous commémorons le 94<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice 1918.

11 novembre 1918, les cloches des églises de France sonnent à toute volée . Dans toutes les villes, les bourgs et les villages, les gens se rassemblent spontanément et s'embrassent, la clameur qui enfle, les cris de joie et les larmes ...

De ce conflit qui a duré plus de quatre longues années, sur la terre de France, un bilan précis ne pourra jamais rendre compte des souffrances qu'il aura engendré. Le nom des morts pour la France, gravé sur les monuments de toutes les communes en témoigne :

**31 morts pour Saint-Alpinien**

Notre monument, lieu de mémoire, a été érigé dans l'immédiat après guerre, à l'initiative des associations d'anciens combattants, à partir de souscriptions publiques et privées.

Il est notre conscience et honore ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie.

Ici, à Saint-Alpinien, maintes et maintes fois, des femmes en noir, accompagnées d'orphelins, de mutilés, ont avec la jeunesse des écoles encadrée par leurs maîtres, cheminé dans la gravité et la tristesse vers notre cimetière.

Bien des familles aujourd'hui en sont encore les témoins, et chez ceux-là, plus que chez les autres, la guerre continue à hanter leur mémoire.

Ces années de 1914 à 1918 ont ébranlé le monde et déterminé dans un sens infiniment tragique le destin du siècle dernier.

En 1919, le traité de paix signé à Versailles a, par ses exigences légitimes vis-à-vis de l'Allemagne, favorisé l'émergence du nazisme et a été l'une des causes de la seconde guerre mondiale, dont les miasmes bien visibles, ont perduré jusqu'à la chute du mur de Berlin, il y a 20 ans.

Dépositaires du devoir de mémoire, il nous revient de transmettre aux jeunes générations, le souvenir de ces événements. Dans une Europe enfin apaisée, il nous appartient d'œuvrer sans concession à la préservation de la paix.

### **CONCOURS INTER-CANTONAL DE LABOUR :**

Le 19 août, le concours inter-cantonal (Aubusson, Crocq, Felletin) de labour était organisé dans notre Commune.

Tout d'abord, un grand merci à la famille RICHIN qui a su se rendre disponible pour cette manifestation

Malgré les fortes chaleurs de ce dimanche d'août, les laboureurs et les visiteurs étaient au rendez-vous. Parmi les animations, les visiteurs ont pu admirer un concours de chevaux de trait, ainsi qu'un concours de labour de chevaux de trait, motoculteurs, et tracteurs anciens.

Les enfants ont pu s'initier à la pêche grâce à l'association de pêche d'Aubusson. La journée s'est conclue par un repas festif dans la salle des fêtes prêtée gracieusement par la municipalité.

**Toute l'équipe des Jeunes Agriculteurs remercie l'ensemble des personnes qui ont participé à l'événement et vous souhaite à tous une excellente année 2013.**





Actuellement composées de 18 communes, la Communauté d'Aubusson-Felletin regroupe une population totale de 11 686 habitants, sur une superficie de 330 km<sup>2</sup>.

Ses compétences :

- Développement économique
- Actions culturelles, sportives et de loisirs, tourisme
- Voirie et chemins de randonnée intercommunaux
- Habitat et SPANC
- Déchets ménagers, collecte sélective et environnement

Pour la contacter :

34bis, rue Jules Sandeau

23200 – AUBUSSON

Tél : 05 55 67 79 98 / Fax : 05 55 83 08 71

@ : [contact@cc-aubusson-felletin.fr](mailto:contact@cc-aubusson-felletin.fr)

Site Internet : [www.cc-aubusson-felletin.fr](http://www.cc-aubusson-felletin.fr)

### **SERVICES ADMINISTRATIFS :**

Les services administratifs de la Communauté de Communes Aubusson-Felletin vous accueillent du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h00.

### **PISCINE :**

La piscine du LMB, un tremplin stratégique :

La piscine intercommunale d'Aubusson est fermée depuis le 30 décembre 2011. D'aucun pensait que les activités piscine allaient être en sommeil jusqu'à l'ouverture du futur Centre Aqua récréatif, mais les élus locaux, les agents, le Lycée des métiers du Bâtiment en avaient décidé autrement. En commun accord, la piscine du L.M.B. prend le relais pendant la période de transition.

Avec 985 baigneurs par semaine la fréquentation de la piscine du Lycée des Métiers du Bâtiment est à son maximum. Nous avons donc atteint notre vitesse de croisière. Ces chiffres nous permettent d'être optimistes pour le futur Centre Aqua Récréatif dont les travaux débutent au mois de Juillet prochain.

Toutes les activités se pratiquent avec une carte individuelle. Une activité hebdomadaire pour un adulte vous coûtera 40 euros pour le trimestre soit 13 cours (20 euros pour les moins de seize ans) :

2ème trimestre : 1er janvier-31 mars

3ème trimestre : 1er avril-7 juillet

**AQUAGYM** : Lundi 12h30, 17h, 18h et 19h

Jeudi : 16h, 18h et 20h

Vendredi : 12h30 et 16h

**AQUAJOGGING** : Lundi : 18h et 19h et Jeudi : 18h

**AQUAPHOBIE** : Lundi 20h et jeudi 19h

**AQUANAGE** : Mardi 20h et jeudi 19h

**COURS DE NATATION** : Mardi 16h-17h, mercredi 16h-19h,

Jeudi 17h-18h et vendredi 17h-20h

En période scolaire, sur Rendez-vous !

**AQUALOISIRS - Créneaux loisirs** : Mardi : 12h-13h30

Mercredi: 14h-20h

Jeudi: 12h-13h30

Vendredi : 17h-20h

Samedi : 10h-12h et 14h-18h30

Période scolaire uniquement, 20 € au trimestre pour une séance hebdomadaire, 40 € au trimestre pour deux séances et plus par semaine.

**BONNET DE BAIN OBLIGATOIRE - SHORT DE BAIN INTERDIT**

La carte d'activité est nominative. Elle est disponible au siège de la Communauté de Communes

## CONTACT :

[www.cc-aubusson-felletin.fr](http://www.cc-aubusson-felletin.fr)

Tél : 05 55 67 79 98

@ : [piscine@cc-aubusson-felletin.fr](mailto:piscine@cc-aubusson-felletin.fr)

## MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE :

Elle est implantée sur deux sites au sein de la Communauté de Communes Aubusson-Felletin :

- à Aubusson : Centre Culturel Jean Lurçat – Avenue des Lissiers

Tel : 05 55 66 61 23

@ : [bib.aubusson@gmail.com](mailto:bib.aubusson@gmail.com)

- à Felletin : Place Courteaud

Tel : 05 55 66 55 22

@ : [mediatheque@cc-aubusson-felletin.fr](mailto:mediatheque@cc-aubusson-felletin.fr)

## Horaires d'ouvertures :

AUBUSSON / FELLETIN	
Mardi :	14h00 – 18h30
Mercredi :	10h00 – 12h00 14h00 – 18h30
Jeudi :	scolaires
Vendredi :	10h00 – 12h00 / 9h00 – 12h30 14h00 – 18h30
Samedi :	10h00 – 12h00 14h00 – 17h00

## Tarifs :

moins de 18 ans, demandeurs d'emploi : gratuit

étudiants, vacanciers, familles nombreuses : 4€

habitants ComCom : 8€

hors ComCom : 10€

Comme vous l'avez peut-être constaté, depuis Septembre, la Médiathèque Intercommunale a bénéficié d'une restructuration. Nouveaux meubles, nouveaux espaces dédiés, horaires élargis le tout pour un accueil toujours plus chaleureux.

Vous pouvez désormais emprunter jusqu'à 2 documents en simultanés :

- DVD jusqu'à 2 emprunts pour 2 semaines
- CD jusqu'à 4 emprunts pour 2 semaines
- Livres jusqu'à 10 emprunts pour 3 semaines

Pour consulter le catalogue et réserver sur Internet : [www.cc-aubusson-felletin.fr](http://www.cc-aubusson-felletin.fr)

Retrouvez aussi toutes les actualités avec les expositions et les spectacles dans « La nouvelle page », la gazette de la Médiathèque Intercommunale qui sort tous les mois consultable en ligne sur le web et surtout dans sa version papier sur les sites d'Aubusson et de Felletin ainsi qu'au siège de la Communauté de Communes.

L'espace Numérique de la Médiathèque Intercommunale à Felletin :

Horaire d'accueil Internet libre et multimédia :

- Mardi: 14h - 18h30
- Mercredi: 10h - 12h /14h - 18h30
- Jeudi : fermé au public
- Vendredi : 9h - 12h / 14h - 18h30
- Samedi : 10h - 12h / 14h – 17h

Les Ateliers informatiques ont repris, ils sont variés. Le programme de ces ateliers est consultable en ligne sur le site de la Communauté de Communes, en appelant à l'espace numérique 05 55 66 55 22, ou en écrivant à [numerique@cc-aubusson-felletin.fr](mailto:numerique@cc-aubusson-felletin.fr)



## DECHETTERIE :

La déchetterie du thym: Le Thym 23200 Moutier-Rozeille (05 55 66 14 04)

## Les horaires : pour les particuliers

accès	15 juin-15 Septembre	le reste de l'année
Lundi	15h - 19h	13h- 17h
Mercredi	15h - 19h	13h- 17h
Vendredi	15h - 19h	13h- 17h
Samedi	9h - 12h : 13h -17h	9h - 12h : 13h -17h

## La déchetterie du thym (pour les artisans) :

L'accès payant : 147 €TTC la tonne de tout venant et 67 € TTC la tonne de gravats. (Ces prix sont donnés à titre indicatif, SITA se charge de la facturation hors contrat avec la communauté de communes).

## Des cartes d'accès :

La déchetterie du thym est ouverte aux habitants de la communauté de communes Aubusson-Felletin.

Depuis le mois de juillet 2011, les habitants du territoire doivent présenter un justificatif de domicile pour accéder à la déchetterie. Ce justificatif permet de vous délivrer, ensuite, une carte d'accès (possibilité de faire inscrire sur cette carte 2 à 3 numéros d'immatriculation).

Actuellement, les particuliers hors communauté de communes n'ont pas accès à cette déchetterie intercommunale

Renseignements : 05 55 66 82 73

## **Ce que vous pouvez déposer :**

- *Déchets verts - pour compostage 100 %*
- *Cartons - pour recyclage 100 %*
- *Encombrants - stockage (classe 2)*
- *Ferrailles - pour recyclage 100 %*
- *Gravats - stockage "inerte" (classe3)*
- *Bois - pour valorisation 100 %*
- *DMS (déchets ménagers spéciaux) et batteries - pour valorisation énergétique 20 %*
- *D3E (déchets d'équipement électriques et électroniques) - tri des composants*

## **On collecte en plus sur le site de la déchetterie :**

- *Verre*
- *Textiles*
- *Papiers journaux magazines (colonne bleue)*
- *Recyclables secs (colonne jaune)*
- *Les radios médicales*

## **On ne collecte pas :**

- *les pneus*
- *les bâches agricoles*
- *les déchets des entreprises*



**Votre jardin mérite qu'on lui fasse la cour...?**

DEVIS GRATUIT ET SANS ENGAGEMENT  
Le savoir-faire d'un grand Groupe au service du particulier

**Travaux Publics et Privés :**  
Réseaux divers, assainissement, enrobés, gravillonnage, pavés, bordures, caniveaux, etc

COLAS Sud-Ouest - Agence de la Creuse -   
4, route de l'usine - 23000 LA BRIONNE

Tél : 05 55 80 13 00 / Fax : 05 55 80 13 19

Le gardien de la déchetterie est là pour vous orienter vers le bon bac de collecte... N'hésitez pas à lui demander !

## Collecte des encombrants

Une collecte des encombrants est organisée chaque année avec l'association. [Court circuit](#)

Renseignez-vous à la communauté de communes !

(NB : les encombrants sont enfouis. On paie une taxe sur les activités polluantes sur chaque tonne puisqu'il n'y a pas de valorisation possible : mieux on trie les encombrants (bois, ferrailles...), moins cela coûte cher à la collectivité !)

**Prévenir votre mairie avant la date de la collecte ; celle programmée sur la Commune de Saint-Alpinien en 2013 aura lieu le lundi 10 juin.**

**Tous au tri**

### **Ramassage des encombrants :**

L'association Court-circuit, missionnée par la Communauté de communes Aubusson-Felletin, effectue le ramassage des encombrants (voir le calendrier des collectes pour l'année en cours).

Si vous souhaitez profiter du ramassage sur votre commune, merci de vous inscrire auprès de votre mairie (seuls les foyers inscrits seront collectés).

Les objets à collecter seront à déposer devant votre domicile, dans la limite de 3m<sup>3</sup> par foyer.

La collecte est susceptible de se poursuivre jusqu'au mardi ou au mercredi en fonction du nombre de foyers inscrits et des volumes à collecter.

La collecte sera respectueuse des objets en vue de leur réutilisation éventuelle ou de leur recyclage.

#### **Sont acceptés**

- **les objets encombrants** : machines à laver, réfrigérateurs, cuisinières, meubles, matelas, canapés, vélos, sanitaires, appareils de chauffage, fenêtres, téléviseurs...
- **les objets divers** : vaisselle, livres, bibelots, outils, petit électroménager, ordinateurs...
- **les matières premières** : petites ferrailles, bois...
- **les déchets ménagers spéciaux (toxiques)**: huile de vidange (en bidon de moins de 5 L), batteries, vieilles peintures, solvants, produits phytosanitaires, bidons souillés...
- **les pneumatiques**

#### **Attention !**

les petits objets ou matériaux devront être conditionnés → autant que possible (cartons, sacs...)

→ les déchets ménagers spéciaux (ou toxiques) seront conditionnés dans des contenants fermés hermétiquement

#### **Sont refusés**

- les ordures ménagères
- les déchets triés destinés à la collecte sélective (sacs jaunes)
- les déchets verts (compost ou déchèterie)
- les gravats (remblai ou déchèterie)
- le fibro-ciment (amiante)
- les vêtements, qui seront remis aux Petites Mains du Limousin (39 rue de Beauze à Aubusson).

**La question des déchets est l'affaire de tous, merci de votre collaboration !**



En 2012, l'association Court-circuit a ramassé 85 tonnes de déchets encombrants sur la Communauté de communes Aubusson-Felletin. Nous estimons en avoir valorisé environ 5%, c'est à dire environ 4 à 5 tonnes d'objets et matériaux divers qui ont pu être directement réutilisés sur le territoire plutôt que de partir pour le recyclage ou l'enfouissement.

Merci aux habitants pour votre collaboration, en particulier pour le soin apporté aux objets pouvant encore servir, mais aussi pour le conditionnement des objets et le tri préalable des différents déchets. (Nous rappelons que les tas conditionnés et triés permettent de gagner du temps, et donc allègent la facture pour la collectivité.)

Désormais nous accepterons les pneumatiques, pour lesquels une filière s'ouvre à la déchèterie (en même temps qu'une filière pour le recyclage du plâtre). En revanche, nous ne prendrons plus les bouteilles de gaz pour lesquelles nous n'avons pas de filière.

Nous rappelons que Court-circuit est une ressourcerie, et que la collecte des encombrants ne représente qu'une partie de nos activités : nous valorisons et vendons les objets récupérés dans notre boutique et notre hangar à Felletin. Nous réalisons également des animations d'éducation à l'environnement auprès des scolaires, et proposons de l'accompagnement au compostage collectif.

**L'association est ouverte au bénévolat, n'hésitez pas à nous contacter.**

Contact :

3 route de Vallière, 23500 Felletin.

05 55 66 24 11

[cc@court-circuit-felletin.org](mailto:cc@court-circuit-felletin.org)

[www.court-circuit-felletin.org](http://www.court-circuit-felletin.org)

### **A NOS LECTEURS**

Si vous souhaitez faire paraître un article dans le SAN Ô PRIO, ou si vous voulez recevoir la version électronique de ce dernier adressez vous à la mairie ou envoyez un courriel à l'adresse suivante :

[saint-alpinien@orange.fr](mailto:saint-alpinien@orange.fr)

**Toutes vos observations et suggestions concernant le bulletin municipal seront les bienvenues et nous aiderons à mieux vous informer sur la vie de la commune.**

### **Horaires de la Mairie :**

Mardi de 16 heures à 19 heures – Permanence du Maire de 18heures à 19 heures.

Jeudi de 14 heures à 16 heures

Samedi de 9 heures à 12 heures - Permanence du Maire ou d'un Adjoint de 10 heures à 12 heures.

Téléphone – Fax : 05.55.66.22.02

Adresse email : [saint-alpinien@orange.fr](mailto:saint-alpinien@orange.fr)

Comité de rédaction : E.Chabant, J.L.Veronnet, N.Billega, J.Morele

I.P.N.S.



## SOUVENIRS D'ÉCOLE A SAINT-ALPINIEN



Appel à la mémoire des personnes les plus anciennes de la Commune :

Nous serions très heureux que vous nous aidiez à identifier les élèves et les instituteurs qui figurent sur cette photo d'école ainsi que la date qui pourrait se situer aux environs de 1930 ...

Merci pour votre participation.

## LOCATIONS INSOLITES SUR LA COMMUNE :

### **La Petite Yourte**



La commune de St Alpinien accueille depuis quelques mois une drôle de petite maison de toile. A Montignat plus exactement, la Petite Yourte est prête à vous accueillir tout au long de l'année. Vous souhaitez vivre un moment intense et rustique, un retour éclair à la nature, une nuit romantique aux sons des animaux nocturnes, la Petite Yourte est l'endroit idéal pour vous retrouver au calme au milieu des arbres et loin des soucis du quotidien.

Au printemps, vous pourrez profiter du réveil de la nature, de la fraîcheur du matin sous le soleil timide de la Creuse.

En été, vous aurez le réveil avec le chant des oiseaux, le soleil au zénith, la chaleur des beaux jours dans une campagne verte et luxuriante.

En automne, la cueillette des noisettes et des châtaignes autour de la yourte seront à déguster chaudes sur le poêle à bois.

En hiver, profitez des réveils sous la neige et des soirées au coin du feu, à la lueur des bougies pour une nuit câline.

La Petite Yourte est équipée mais ne dispose ni d'électricité (soirées romantiques à la lueur des bougies) ni d'eau courante (rusticité assurée en chauffant l'eau sur le poêle à bois). Toutefois, elle vous promet tout le confort dont vous aurez besoin pour un séjour de rêve.

Location à la nuit (60€), Au week-end (120€) ou à la semaine (300€)

Contact: 0635435943 ; lien web : <http://lapetiteyourte.wordpress.com> ; mail : [bullotine@gmail.com](mailto:bullotine@gmail.com)

### **La roulotte**



En venant passer un après-midi, une nuit dans la roulotte, chez Maryvonne Janex Lefort, elle espère vous faire partager un peu de la passion, qu'ont éveillée en elle ces demeures errantes. Juste pour offrir un peu de rêve et d'illusion.....comme une porte ouverte sur un imaginaire fantasmagorique.

Nuitée : 1 personne 55€, 2 personnes 65€